

REPUBLIQUE TOGOLAISE
INFO CORONAVIRUS
Pour toute information contactez le numéro vert
111

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CORONAVIRUS

SYMPTÔMES
Fièvre
Maux de tête
Fatigue
Toux sèche
Courbatures
Gêne respiratoire

TEMPS D'INCUBATION
• 2 à 14 jours (7 jours en moyenne)

TRANSMISSION
• Par transmission des gouttelettes produites lors d'une toux ou d'un éternuement ou d'un contact direct (principal mode de transmission)
• Au contact de sécrétions ou d'objets contaminés

RECOMMANDATIONS
• **PORTEZ UN MASQUE**
• **LAVEZ-VOUS TRÈS RÉGULIÈREMENT LES MAINS** (au moins 20 secondes)
• **UTILISEZ UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET JETEZ-LE**
• **TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE OU DANS UN MOUCHOIR**
• **ÉVITEZ TOUS CONTACTS HUMAINS**
• **UTILISEZ UN GEL DÉSINFECTANT HYDROALCOOLIQUE**

Appellez le **N° Vert 111** / **N° Vert 115** / Appel gratuit 24h/24 - 7 jours su 7

CIMTOGO
HEIDELBERGEMENT GROUP
LE CIMENT (ITOYEN)



RUSSIE : Les auteurs de « fake news » sur le Coronavirus risquent 5 ans de prison P.2

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0466 du 1er Avril 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Politique :

Agbeyomé Kodjo va-t-il répondre à la convocation du SCRIC ce Mercredi ?

L'ancien Premier Ministre Agbeyomé Kodjo candidat malheureux à la dernière présidentielle a un rendez-vous ce matin au Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC).

Il s'agit de répondre à une convocation adressée par cette unité de la gendarmerie. Déjà dans le collimateur de la justice depuis la levée de son immunité

Suite de la page 3

Suspension de journaux :

Les organisations de presse pourraient rencontrer la HAAC

C'est dans l'air, une délégation des organisations de presse s'apprête à demander à rencontrer les membres de la HAAC selon des sources proches du conseil national des patrons de presse (Conapp).

Une réunion préalable entre les organisations est prévue ce jeudi au siège de l'OTM. Des courriers sont déjà envoyés aux différents présidents des organisations de presse les plus représentatives.

Suite à la page 5



Business autour du Coronavirus :

Des enfants exploités dans la vente des bavettes

P.3

Interview de Fambaré Ouattara Natchaba, ancien Président de l'Assemblée nationale :



«L'ancien Premier ministre Kodjo sait qu'il est en train de violer la loi...» P.4&7

STOP COVID-19 Évitions la propagation du virus



LE COVID-19 NE PASSERA PAS PAR MOI...

ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES

- Se laver régulièrement les mains
- Éternuer ou tousser dans le coude
- Utiliser le gel hydroalcoolique
- Se saluer sans se serrer la main
- Porter un masque de protection



Le stade de Kégué de nouveau conforme aux normes internationales

Le Togo pourra désormais disputer de nouveau ses matchs de football internationaux à domicile dans l'enceinte du stade de Kégué. L'infrastructure inaugurée en 2000, réhabilitée de fond en comble et rouverte fin juillet dernier, a été officiellement jugée conforme aux normes internationales cette semaine par la Confédération Africaine de Football (CAF). Ceci après une inspection effectuée par une équipe conduite par le chef d'administration de l'instance, **Abdel BAH**.

La reconnaissance s'appuie notamment sur la qualité des infrastructures et de la nouvelle pelouse, les retouches faites aux vestiaires et tribunes, la décoration intérieure des bâtiments et le système électronique installé. Quelques points mineurs ont toutefois été relevés par les inspecteurs, sur l'amélioration des vestiaires et l'installation d'équipements en salle de conférence de presse. Plus grande enceinte sportive du

Togo avec ses 30 000 places, le stade de Kégué abrite également d'autres disciplines sportives (athlétisme, lutte...) et des événements culturels.



RUSSIE : Les auteurs de « fake news » sur le Coronavirus risquent 5 ans de prison

Voilà une mesure qui pourrait inspirer beaucoup de pays, en effet les parlementaires russes ont adopté ce mardi une loi prévoyant cinq ans de prison pour la diffusion de fausses informations relatives au coronavirus.

La loi prévoit également jusqu'à trois ans de détention et d'une amende de 1,5 million de roubles (17.300 euros) pour la diffusion d'informations ayant porté atteinte à la santé d'autrui. Les élus ont voté le texte en première et deuxième lectures dès mardi matin. On parle aussi des sanctions en cas de non-respect du confinement.

Le texte prévoit qu'une personne reconnue coupable d'avoir partagé des informations « intentionnellement fausses » ayant entraîné la mort d'une personne ou ayant eu de graves conséquences, risquera une peine de cinq ans de prison et

une amende de 2 millions de roubles (23.000 euros au taux actuel). Précise le Monde.

Ces propositions font partie d'un paquet législatif comprenant également des peines renforcées contre les personnes ne respectant pas le confinement prévu pour limiter la propagation du Covid-19. La Russie compte actuellement 1.836 cas avérés de coronavirus et neuf morts. Lundi, la capitale Moscou et ses 12 millions d'habitants officiels sont entrés en confinement général et une douzaine de régions du pays ont également pris une telle mesure. Il faut souligner que la toile est actuellement remplie de fausses informations semant parfois la panique au sein des populations. D'autres pays pourraient aller à l'école russe pour décourager les auteurs de fake news qui agissent impunément.

La rédaction

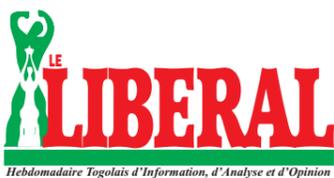
Pharmacies de garde à Lomé

Du 31 Mars au 06 Avril 2020

- JEANNE d'ARC** : Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01
- ETOILES** : 10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47
- PORT** : Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88
- ECLAIR** : Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11
- OCEANE** : Rue OCAM 22 22 62 77
- ADJOLOLO** : 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13
- AVE MARIA** : Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin 22 22 33 01
- St KISITO** : Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63
- PATIENCE** : Tokoin Gbadago 22 21 60 94
- ISIS** : Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto70 44 83 87
- YEM-BLA** : 258, Av. Akéi face à la Résidence 22 26 76 51
- FRATERNITE** : Hedzranawé près de la Clinique St Joseph 22 26 81 55
- CITRUS** : Attiégo Carrefour DVA, Grand Contournement 70 44 59 24
- NOTRE DAME** : Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et Aéroport 96 80 10 12
- SANTA MADONNA** : Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03
- UNION** : Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64
- O GRAIN D'OR** : Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90
- CITE** : Bd. du 30 Août 22 25 01 25
- BESDA** : Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29
- CONSEIL** : Carrefour du CEG Sagbado Logote 93 10 92 92
- EPIPHANIA** : Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME 70 40 10 52
- St JOSEPH** : Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
- NATION** : Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65
- MILLENAIRE** : Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31
- ORCHIDEE** : LLEO 2000 22 51 30 40
- ARC-EN-CIEL** : Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00
- MAINA** : A 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Avédji 70 43 65 34
- St ESPRIT** : Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est 70 40 29 06
- St MICHEL** : Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22
- EXCELLENCE** : Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87
- NABINE** : Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26
- DIVINA GRACIA** : Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 93 83 91 00
- MAWUNYO** : Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
- TAKOE** : Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
- SANGUERA** : Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80
- GANFAT** : AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) 22 55 08 15
- BAGUIDA** : Face CMS de Baguida 70 42 47 77
- AVEPOZO** : A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les lundis et mercredis chez votre marchand de journaux



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO, Agoè Demakpoe, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

Direct Sprint

Tirage

1000 exemplaires



Père AZIABLI & Dr HALATOKO	Prêtre & Biologiste, directrice de l'institut national de l'hygiène	RADIO: NANA FM 95.50 FM	7h à 8h Français
Dr KALAO & Mr ABEKAMBI	Médecin & Psychologue	RADIO ZEPHYR 92.30 FM	9h à 10h Français
Dr BABA	Médecin	RADIO METROPOLYS 97.10 FM	9h30 à 11h Mina
Dr KINDE & Dr AGBETIAFA	Médecin	RADIO SPORT FM 92.30 FM	10h à 11h Mina
Mme POTCHOLI-KADIA	DG Epam	KANAL FM 93.50 FM	11h à 12h30 Français
Dr AGBETIAFA	Médecin	KANAL FM 93.50 FM	13h30 à 14h30 Mina
Dr NYANSA	Médecin	RADIO SPORT FM 92.30 FM	14h à 15h Français
Prof DORKEHO	Professeur	RTDS	15h à 16h Français
Dr TOSSA	Médecin	RADIO ZEPHYR 92.30 FM	16h à 17h30 Français
Dr KINDE	Médecin	RADIO CARRÉ JEUNES 103.10 FM	16h à 17h Mina
Dr BEWELI	Médecin	NEW WORLD TV Mesures préventives : Que faire des récalcitrants	18h30 à 19h Français
Dr ASSANE	Médecin	TV2 Ecomag	20h30 à 21h55 Français
Dr TOSSA & Mme AMÉDJOGBÉ & Dr AYITÉ	Médecins & Présidente des femmes du marché d'Adidogomé	TVT	21h à 22h30 Mina

TOUTES LES EMISSIONS PRODUITES À LOMÉ SERONT SYSTÉMATIQUEMENT SYNCHRONISÉES ET REPRIS PAR TOUTES LES RADIOS DE L'INTÉRIEUR DU PAYS.

Le Parlement autorise le gouvernement à légiférer par ordonnances pendant 6 mois

Réunis en session extraordinaire le vendredi 27 mars 2020 à Lomé, les députés togolais ont autorisé à l'unanimité, le gouvernement à prendre par ordonnances des mesures relevant du domaine de la loi, ceci pour une période de 06 mois. Cette autorisation vient en réponse à une demande d'habilitation effectuée par l'exécutif, afin de pouvoir prendre toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Il s'agit d'une disposition constitutionnelle qui permet au gouvernement de solliciter auprès de l'Assemblée Nationale, dans le cadre d'une situation exceptionnelle, l'autorisation de prendre par ordonnances pendant un délai limité, des mesures relevant normalement du cadre législatif.

« La riposte face à



Le Pm Komi Kllassou

La présidente de l'AN, Yawa Tsègan

l'épidémie de Coronavirus appelle la prise et la mise en œuvre de mesures urgentes et diligentes fortes, voire drastiques

pouvant impacter d'une part, les droits et libertés individuels et collectifs et d'autre part, la vie sociale, économique et

culturelle du pays.

Ces mesures qui s'adaptent à la progression de la pandémie et aux

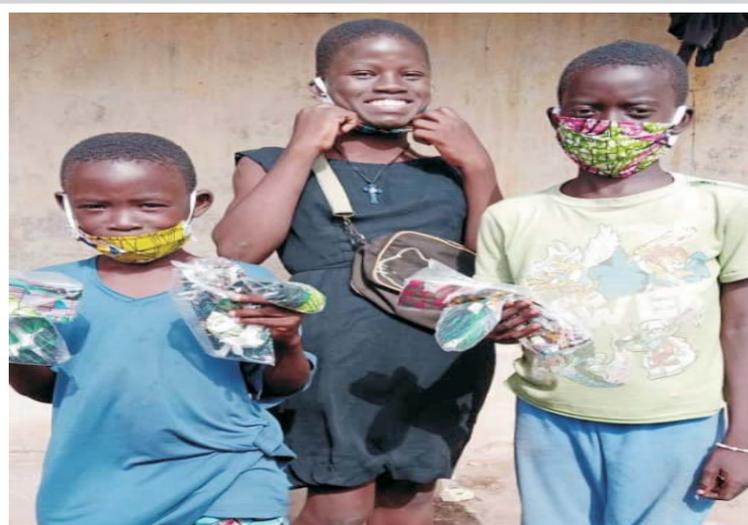
moyens de lutte envisagés, nécessitent un réajustement permanent et une réactivité dans des délais parfois réduits et courts », a expliqué le Premier ministre, Komi Selom KLASSOU qui a pris part aux travaux. La Constitution prévoit que les ordonnances soient prises en Conseil des ministres après avis de la Cour constitutionnelle. Notons que ce même vendredi, le pays a enregistré son premier cas de décès au Covid-19.

Il s'agit d'un journaliste revenu de la Belgique le 17 mars **dernier**.

Business autour du Coronavirus :

Des enfants exploités dans la vente des bavettes

« C'est Navi qui fabrique les cache nez que je vends dans la rue, je ne suis pas payée », Essi 14 ans en classe de 4^e au CEG Agoènyvé centre. A l'instar de cette adolescente rencontrée au carrefour communément appelé Leaderprice à Agoè, ils sont nombreux ces jeunes adolescents la plupart élèves qui mettent à profit la fermeture des classes pour s'ériger en vendeurs à la sauvette aux abords des grandes voies de la capitale. Même si le phénomène de vente à la sauvette est une vieille pratique chez nous, il est à constater que les rangs des vendeurs au coin de rue se sont gonflés ces derniers temps avec la pandémie de l'heure notamment le COVID-19.



« A quelque chose malheur est bon », ce vieil adage semble se vérifier en cette période précise où le monde entier fait face à une pandémie qui a déjà eu raison de milliers de personnes à travers le monde.

Dans toutes les contrées, ce sont les mêmes messages de prévention contre ce mal, ce qu'il convient d'appeler les gestes

barrière, notamment le lavage des mains, le port de masques, des gants, sans oublier l'usage des désinfectants à savoir les gels hydro alcoolisés.

Jadis vendus en pharmacie, tous ces objets et produits cités ont fait leur apparition la demande étant devenue très forte. La surenchère qui entoure la vente de ces produits en pharmacie, a donné

des idées à des tailleurs et couturières. Beaucoup de bavettes de fabrication artisanale se vendent partout comme de petits pains surtout au grand carrefour de la capitale. Malheureusement, parmi cette clique de vendeurs à la sauvette qui vous propose bavettes gants et autres produits contre le coronavirus, on retrouve des mineurs, de petits enfants parfois

de 8 ans qui concurrencent leurs aînés sur ce petit business de circonstances.

La plupart ne portent même pas de bavettes, entrent en contact avec les clients et s'exposent dangereusement au mal qu'ils pensent combattre grâce à leur petit commerce.

« Mes bavettes sont vendues à 250f, je vends en moyenne 15

par jour et je gagne 500 f par jour », nous confie un enfant de 9 ans en classe de CM1. Fabriqués par des adultes tranquillement assis à l'ombre profitant bien de leur confinement, le plus dur revient aux gamins qui doivent prendre tous les risques dans les rues afin de permettre aux fabricants de tirer le maximum de profit autour du business légal et normal mais qui se fait au dos de pauvres gamins dont la place est à la maison en ce temps de pandémie.

Dans l'impossibilité de compter sur la responsabilité des parents qui exploitent ces mineurs, il urge que le gouvernement et les organisations des droits des enfants partent en guerre contre cette pratique qui expose les enfants vendeurs à des risques en cette période de pandémie liée au coronavirus.

La Rédaction

Interview de Fambaré Ouattara Natchaba, ancien Président de l'Assemblée nationale :

«L'ancien Premier ministre Kodjo sait qu'il est en train de violer la loi...»

Dans un entretien accordé à nos confrères du site lopinion.tg l'ancien Président de l'Assemblée nationale revient sur la présidentielle du 22 février qui a permis la réélection de Faure Gnassingbé. Le professeur de Droit à la retraite évoque le cas Agbéyomé Kodjo le candidat malheureux qui revendique une prétendue victoire volée. Il évoque la crise sanitaire liée au COVID-19.

Monsieur le Président, comme tous les Togolais, vous avez suivi le déroulement de la campagne électorale ainsi que du scrutin présidentiel du 22 février 2020. Quelle appréciation en faites-vous ?

Merci beaucoup, effectivement j'ai suivi cette campagne, mais j'y ai aussi participé dans ma zone, dans la préfecture de l'Oti Sud du 06 au 22 février. J'y étais jusqu'à la fermeture des bureaux de vote. Cette campagne a permis au parti UNIR de donner des instructions fermes à ses militants et dirigeants locaux, d'éviter toute forme de violence, ce qui a été le cas. C'était une très bonne campagne, je peux dire l'une des meilleures à laquelle nous avons participé. Suite à la fermeture des BV le 22 et au dépouillement, nous sommes tous allés rester à la maison à attendre le résultat. Après le dépouillement par BV, ceux-ci se sont dirigés vers les CELI pour ensuite compiler les résultats et les acheminer à Lomé. J'ai dit bravo !

Comment trouvez-vous l'attitude de M. Agbéyomé Kodjo, arrivé en 2^e position mais revendique la victoire jusqu'à ce jour ?

D'abord, je crois que quand cette personne dont vous parlez a commencé par dire qu'elle a gagné et que le peuple n'acceptera pas qu'on lui vole sa victoire, on a tous un peu rigolé à la blague. C'était farfelu ; comment pouvait-il savoir que c'est lui qui a gagné alors que la CENI n'avait encore rien dit ? Par quelle magie ? Cela étant, le Togolais aime imiter ce qui se passe ailleurs.

Cet individu voudrait sans doute imiter ce qui c'était

passé il y a trois ans ailleurs où quelqu'un est dans sa maison et se dit toujours président légitimement élu. Alors s'agissant de notre cas d'espèce, juridiquement, c'est une véritable imposture et une violation de la légalité républicaine puisque la seule instance habilitée à donner les résultats provisoires c'est la CENI et le vainqueur définitif, c'est la cour constitutionnelle étant entendu que si vous n'étiez pas satisfait des résultats de la CENI, vous pouvez porter un recours à la cour constitutionnelle. Il l'a d'ailleurs fait et cela a été rejeté. Alors ce monsieur se lève, crache sur la CENI, crache sur la cour constitutionnelle ; mais alors, quelle est la légalité sur laquelle il s'appuie ? Est-il républicain ? Quel peuple veut-il diriger ?

Nous avons eu des candidats dans ce pays, un seul en 2005 avait tenté cette aventure, cela ne lui a pas porté bonheur. Depuis personne n'a fait cela jusqu'à nommer un premier ministre, un ministre des affaires étrangères,...mais où est le siège de ton gouvernement?...

...Professeur, vous êtes justement une référence en matière de droit constitutionnel dans ce pays, vous avez été directeur de cabinet, ministre des affaires étrangères, Président de l'Assemblée Nationale, un des très proches collaborateurs du feu Président Eyadema, militant convaincu du parti UNIR aux côtés de Faure Gnassingbé, il y a l'ambassadeur des USA au Togo qui a demandé au Togo par rapport à la cacophonie que sème M. Agbéyomé Kodjo, d'aller à

la proclamation des résultats BV par BV, ce qui sème la confusion dans la tête de beaucoup de citoyens à ce jour. En tant que diplomate, que répondez-vous à l'ambassadeur des USA au Togo ?

Merci, vous savez, ici nous appliquons la législation togolaise et non celle des USA ; l'ambassadeur est là pour observer et faire des remarques, il ne peut nous imposer rien. Souvenez-vous, avant on publiait les résultats BV par BV ; c'est l'opposition qui a demandé que tous les résultats soient acheminés vers la CENI et de la CENI à la Cour constitutionnelle.

L'ambassadeur qui dit ça a-t-il été nommé pour venir commander et dicter des lois au Togo ? Non nous sommes un pays souverain et heureusement qu'il a été le seul à avoir dit cela. Je ne comprends pas bien anglais pour savoir ce qu'il a dit, mais avec tout le respect que je dois aux USA, je pense que cet ambassadeur est un peu sorti de son rôle.

De plus tous les Chefs d'Etats qui ont félicité le Président Faure seraient-ils des moutons ? Ils ont plus de représentants au Togo que l'ambassadeur des USA au Togo. La zizanie dont vous avez parlé est vraie parce que le pouvoir du Président Faure veut qu'il y ait la tranquillité. C'est pourquoi rien n'a été fait contre Agbéyomé. Mais le Président Faure lui-même se rendra coupable de cette violation de la légalité républicaine s'il continuait ou si son administration continue à se taire sur ce que Kodjo est en train de faire. On ne peut pas l'accepter. Il y a eu des élections et des résultats, le fameux Président des Togolais devrait prendre acte de son



échec et se préparer pour la prochaine fois. Et celui-là je le connais bien, toute sa vie durant, ce bon gars a acquis tout par coup de force.

Il a été Président de l'Assemblée, j'étais son Vice-Président. Avec l'actuel Président, nous étions aux USA à la convention Démocrate quand il a réussi à renverser le Premier ministre Koffi Adoboli et il a pris la place, ce qui m'a permis de devenir Président. Avant cela, il avait voulu faire main basse sur le parti ce que nous avons refusé, c'est en pleine séance du congrès, en éjectant Dama Dramani. Quand il était Premier ministre, il a organisé ce qu'il appelle « La Renovation » avec son ami Dahokou Péré, voilà où il en est aujourd'hui. Il dit il ne va pas fuir, pourquoi n'est-il pas resté en ce moment.

Voilà un homme qui n'est pas fiable flanqué d'un abbé dont l'âge devait bonifier la sagesse, mais je pense que ce n'est pas le cas. Lui on peut lui pardonner, vu son âge ; quant à M. Agbéyomé Kodjo, il est en train de creuser sa propre tombe, c'est ce que le ministre des droits de l'homme lui a dit, « de cesser ». Mais samedi il a encore récidivé. Personne, en dehors du Chef de l'Etat, légalement élu, c'est Faure dont le mandat n'est même pas encore terminé, le prochain quand il va prêter le serment peut user des armoiries de l'Etat, faire jouer l'hymne avant et après son discours,... Agbéyomé le fait à quel titre ?

Mes chers compatriotes, il ne faut pas vous laisser

flouer par un pseudo Togolais. Toute chose ne se dit pas. Quand il parle de 2005, je lui retourne la question suivante : Tu veux diriger le Togo et tu penses que l'un de tes adversaires doit être empêché parce qu'il a commis un crime imprescriptible. Pourquoi n'a-t-il pas saisi la cour constitutionnelle à l'époque ? Parce que justement, cela n'a pas été fait. Ce n'est pas Faure qui a fait ce qui a été fait et pour cela il a dû démissionner, remettant les choses à l'Etat et conférant à Abass Bonfoh le titre de Président de la République par intérim. Mais tout ce qu'il dit, il raconte des bêtises.

Nous nous adressons au juriste que vous êtes, face à de tels comportements, que risquez Agbéyomé aux yeux de la loi de la République.

Mais c'est tellement simple, la loi permet de mettre sous étiquette une telle personnalité. Ce n'est même pas une personnalité. Cela devient quelque chose de fou.

La loi ne permet à personne de se réclamer de ce titre. La loi est faite pour tout le monde et l'ancien Premier ministre Kodjo sait qu'il est en train de violer la loi et lorsque les foudres de la loi vont s'abattre sur lui, il ne s'en prendra qu'à lui-même ; personne n'ira à sa défense et tous ceux qui pensent qu'il a raison, et qu'il y a cafouillage et qu'ils vont s'insérer dedans ont tort.

Il n'y a pas de vide constitutionnel au Togo. La loi existe toujours. Ce que la

Suite à la page 7

Lutte contre le covid19 : L'IESS apporte sa contribution

Le monde entier fait face à la pandémie du covid19 depuis quelques semaines et notre pays n'en est pas épargné. Venant d'ailleurs d'enregistrer un premier décès malgré une dizaine de guérison, nombreux sont ces acteurs qui s'activent afin de bouter hors de notre territoire cette maladie virale. C'est le cas de l'Initiative des Étudiants pour une Santé Solidaire (IESS) qui depuis le 25 mars dernier est en tournée nationale de sensibilisation sur la pandémie du Coronavirus en collaboration avec le Haut Conseil des Associations et Mouvements Estudiantins (HaCAME), Tchédre Richard Piou.

Pour le président de cette association estudiantine, KEDEGNO Sylvestre, certains restent encore sceptiques par rapport à la réalité du virus sur le territoire togolais malgré, les lourdes conséquences négatives qu'il a déjà causées dans plusieurs pays. Du coup, il est prévu au menu des activités à mener dans le cadre de cette campagne nationale de sensibilisation, de convaincre les populations par rapport à la réalité et à l'effectivité du Coronavirus au Togo.

« Au-delà de ce qui se dit sur les médias, les réseaux sociaux et autres, nous irons vers les populations pour leur transmettre les informations sur le COVID-19, les comportements à adopter pour éviter d'être contaminé...

Outre les informations, nous allons également offrir aux populations, des désinfectants, des savons..., pour les aider à

riposter efficacement contre la propagation du virus au Togo », a-t-il confié.

Cette campagne qui est



prévue pour se dérouler sur l'ensemble du territoire en commençant par le grand nord, sera finalement démarrée à Lomé en raison du confinement interzone, une mesure gouvernementale. Elle prendra fin le 10 avril prochain.

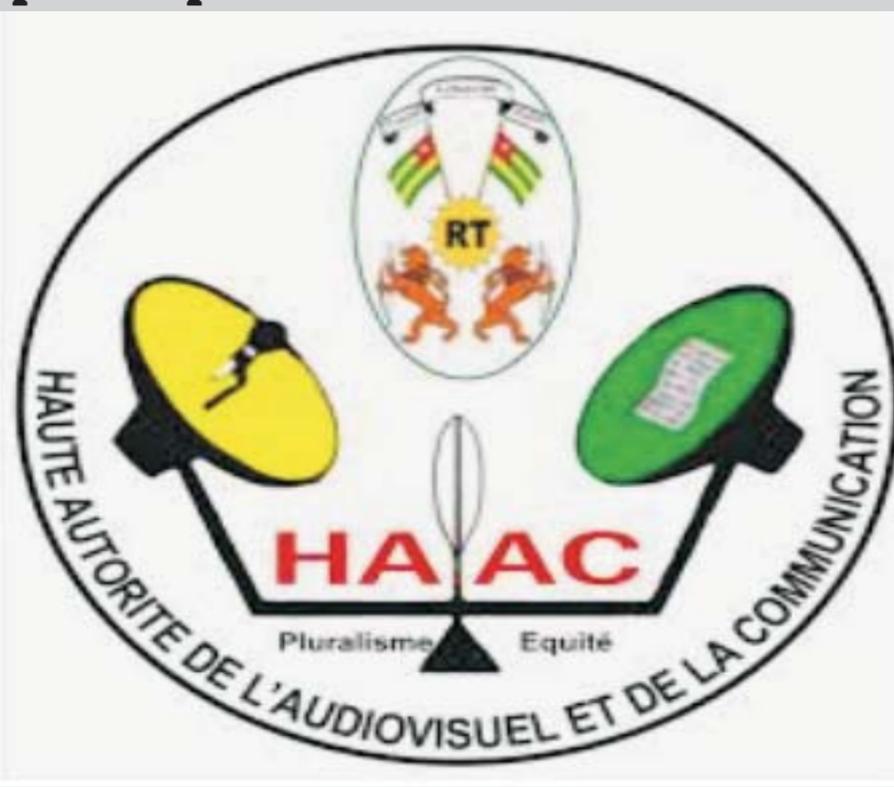
Demo

Suspension de journaux : Les organisations de presse pourraient rencontrer la HAAC

Suite de la UNE

A l'issue de cette réunion, il sera décidé une démarche envers la HAAC pour des échanges sur la série de suspension dont sont victimes trois journaux notamment le quotidien LIBERTE qui a écopé de deux semaines de suspension tandis que les journaux L'Alternative et Fraternité sont suspendus pour deux mois.

La REDACTION



Agbéyomé Kodjo va-t-il répondre à la convocation du SCRIC ce Mercredi?

Suite de la Une

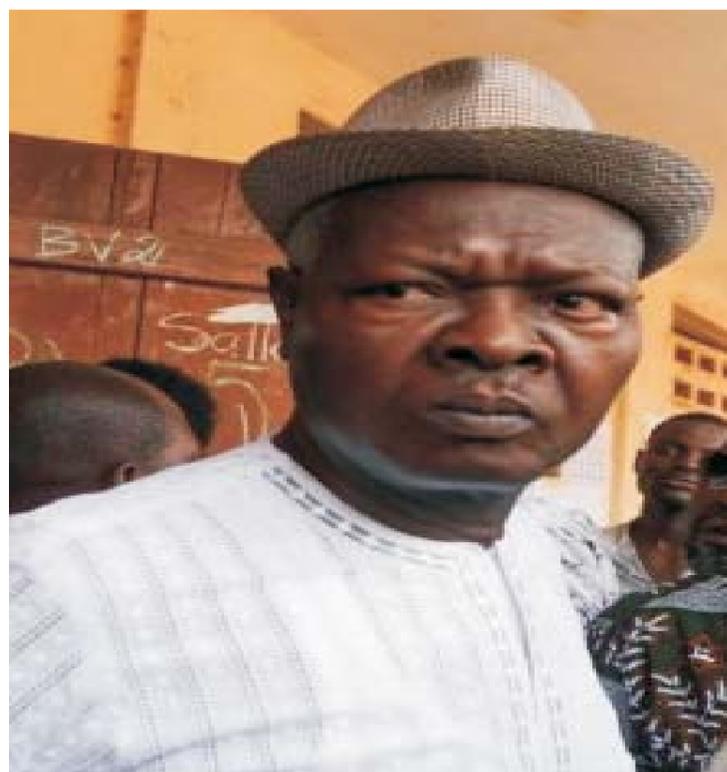
parlementaire, Agbéyomé Kodjo qui s'est autoproclamé président élu avant même la proclamation des résultats provisoires par la CENI a récidivé ce weekend. Dans un discours enregistré dans un décor comparable à celui réservé au Président de la République, le candidat porté par la dynamique Kpodzro a encore

revendiqué sa victoire, allant jusqu'à se considérer comme Président démocratiquement élu. Agbéyomé Kodjo sera-t-il au rendez-vous? C'est la question qu'on se pose. Dans la journée d'hier, son directeur de campagne M. Fulbert Attisso a fait une déclaration dans laquelle il demandait à la population de sortir massivement pour « barrer la route à

l'imposture ».

Les partisans de celui qui est arrivé en deuxième position selon les résultats définitifs de l'élection, suspectent d'ailleurs un plan qui consisterait à contaminer leur candidat au coronavirus. Ces positions nous amènent à nous poser la question de savoir si le fils de Tokpli répondra-t-il à la convocation.

PF



La BOAD accorde une enveloppe de 15 milliards de FCFA au Togo pour la lutte contre le Covid-19

Au total, 120 milliards de FCFA au bénéfice des 8 Etats membre de l'UEMOA dont le Togo. L'institution commune de financement du développement des pays de la Zone UEMOA l'a annoncé mercredi, à la suite de la réunion de son Conseil d'administration (qui s'est tenue en visioconférence).

L'institution commune de financement du développement des pays de la Zone UEMOA l'a annoncé mercredi, à la suite de la réunion de son Conseil d'administration (qui s'est tenue en visioconférence).

Au total, 120 milliards de FCFA seront donc débloqués sous forme de prêt concessionnel,

en même temps que le gel de 76,6 milliards de FCFA de remboursement de créances.

La mesure, qui s'inscrit dans le même sillage que celles prises il y a quelques semaines par la BCEAO devrait davantage permettre aux 08 Etats de l'espace de mieux faire face aux impacts de cette

pandémie qui se répand de plus en plus dans la sous-région.

Pour le Togo, cette aide viendrait en appui aux 2 milliards de FCFA débloqués par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire après que le pays a enregistré son premier cas de contamination au covid-19 début mars.



Notons par ailleurs que la Banque arabe pour le développement de l'Afrique (BADEA) a annoncé qu'elle va également allouer un fonds de 100 millions de dollars à 44 pays du continent (le Togo y compris), pour les aider dans la lutte contre le **Coronavirus**.

Des dirigeants européens saluent la réélection du Président Faure GNASSINGBE

Le Chef de l'Etat SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a reçu cette semaine les félicitations du président français SEM Emmanuel MACRON, du président du Conseil européen Charles MICHEL et de la présidente de la Commission de l'Union européenne, Ursula Von DER LEYEN pour sa brillante victoire à l'élection présidentielle du 22 février dernier.



Dans son message, le Président français a exprimé ses vœux de succès à son homologue togolais avant de saluer ses efforts en matière de gouvernance économique et politique.

Le Président MACRON a réaffirmé, à cet égard, l'engagement de son pays à accompagner le Togo dans la mise en œuvre des projets structurants du Plan national de développement notamment dans les domaines de l'éducation et de l'accès aux services

sociaux de base.

« La France continuera de soutenir la mise en œuvre du Plan National de Développement dans les secteurs de l'éducation et de l'accès aux services de base », a indiqué le locataire de l'Elysée qui a salué également les progrès accomplis en matière de gouvernance économique et de climat des affaires, comme attesté par la performance réalisée par le pays dans les derniers classements internationaux.

Le président du Conseil

européen Charles MICHEL et la présidente de la Commission de l'Union européenne, Ursula Von DER LEYEN ont également adressé leurs vives et chaleureuses

félicitations au Chef de l'Etat togolais.

Dans un message conjoint, les deux diplomates ont renouvelé l'engagement de l'instance européenne

à accompagner les réformes politiques et économiques initiées par le Président Faure GNASSINGBE depuis son accession à la magistrature suprême. Il faut rappeler que le Chef de l'Etat a été réélu à la tête du Togo dès le premier tour du scrutin avec un score de **70,78%**.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MANIFESTATIONS DE LA MALADIE À CORONAVIRUS

EN PRÉSENCE DE L'UN DE CES SIGNES



FIÈVRE



TOUX



DIFFICULTÉS À RESPIRER

Appel Gratuit

Contactez le numéro Vert

111

24h / 24h

NUMÉRO VERT 111

Interview de Fambaré Ouattara Natchaba, ancien Président de l'Assemblée nationale : «L'ancien Premier ministre Kodjo sait qu'il est en train de violer la loi...»

Suite de la page 4

loi demande de ces armoiries, c'est du ressort exclusif du chef d'Etat réglementairement élu, et ce n'est pas M. Kodjo. Et si tu fais autrement, la loi te frappe et elle te frappera bien. Voilà ce que je peux dire.

Une dernière question, le candidat autoproclamé est convoqué au SCRIC est-ce opportun à une période où le pays gère une crise sanitaire liée au COVID-19. Est-ce que cela ne peut pas entraîner d'autres difficultés sociales dans le pays ?

En fait, de mon point de vue, je pense qu'on ne peut pas prendre prétexte de la pandémie pour laisser un

boulevard à un perturbateur. C'est la responsabilité du Chef de l'Etat et du ministre de la justice de stopper cela. Qu'il a été convoqué, c'est une bonne chose et on verra ce que ça va donner. Mais c'est de la responsabilité de l'exécutif de stopper cela. Au jour d'aujourd'hui, de vous à moi, qui va sortir dans la rue pour dire qu'il défend Kodjo autoproclamé Président ?

Est-ce que vous trouverez des gens pour dire qu'ils défendent Agbéyomé, ils n'ont qu'à sorti, Faure aussi a des gens. Et nous ne voulons pas ça. Il n'y aura pas de troubles et Kodjo même n'aura personne. Tous ceux qui peuvent sortir, c'est ceux-là qui s'agglutinent chez lui mais

franchement le virus nous préoccupe. Et il semble qu'on tend tous vers la résolution du problème du virus et lui veut en profiter. Aujourd'hui une radio étrangère a passé en revue tous les messages de félicitations adressés au Président Faure et à la fin a relevé que malgré ça, voilà quelqu'un qui continue par revendiquer la victoire. Tous ceux qui ont fait ça ont fini en prison. Ce n'est pas bon, il n'a qu'à arrêter.

C'est un garçon que j'estime beaucoup, il n'a qu'à arrêter. Ce n'est pas bien. Il n'a pas le droit avec lui, il n'a pas le peuple avec lui. Si c'était le cas, depuis qu'il parlait, le peuple allait sortir depuis pour aller déloger le Président Faure. Il est seul.

Un mot de fin pour ?

Je dis que c'était parce que le pouvoir a minimisé l'acte de Kodjo que ça prend cette allure. En d'autres temps, pensez-vous que cela serait ainsi ? Non on stoppe, et c'est ce que je souhaite. Que cela soit stoppé. Nos efforts doivent tendre tous dans l'unité vers la résolution des problèmes du covid19 parce que c'est difficile, nous devons suivre les indications que le gouvernement nous a donné, notamment se laver les mains constamment, vivre à distance (1m) l'un de l'autre.

Ensuite, faire en sorte que lorsque nous sortons, on ait le masque absolument pour nous prémunir et écouter

chaque jour ce que les médecins et le gouvernement s'évertuent à nous dire. Même dans la grande Amérique du Président Trump, il y a des morts et il a confié qu'il y aurait entre 100 et 200 mille morts. Combien sommes-nous ici au Togo ?

Nous devons tous prier que le bon Dieu nous préserve de cela mais avant tout il faut se protéger avant que Dieu ne le fasse. Ce que je souhaite aux Togolais, c'est d'écouter et de suivre les conseils du gouvernement et de partager cela chez eux et de le propager dans les villages pour que le mal là soit circonscrit.

Je vous remercie.

Source : lopinion.tg



Appel à proposition de nom pour une plateforme de service en ligne

L'Office Togolais des Recettes s'apprête à déployer un nouveau système informatique intégré de collecte des impôts.

Ce système informatique va permettre la digitalisation de la quasi-totalité de nos prestations telles que : l'immatriculation, la demande des documents fiscaux divers (Carte d'Immatriculation Fiscale, Quitus fiscaux, etc.) la déclaration et le paiement qui se feront désormais en ligne.

L'OTR lance à cet effet un appel à proposition de nom.

Les noms seront proposés en français ou en langues locales et devront être :

- significatifs au regard :
 - des missions assignées à l'Office particulièrement à la mission de mobilisation des recettes ;
 - de l'utilisation faite des ressources publiques c'est-à-dire le développement national ;
- courts ;
- faciles à prononcer ;
- agréables à l'ouïe.

Les propositions devront être déposées sous pli fermé au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au siège de l'OTR au plus tard le 31 mars 2020 à 17H 30.

Les trois meilleures propositions, après dépouillement et analyse par une commission, seront primées respectivement à 200.000 FCFA, 150.000 FCFA et 100.000 FCFA.

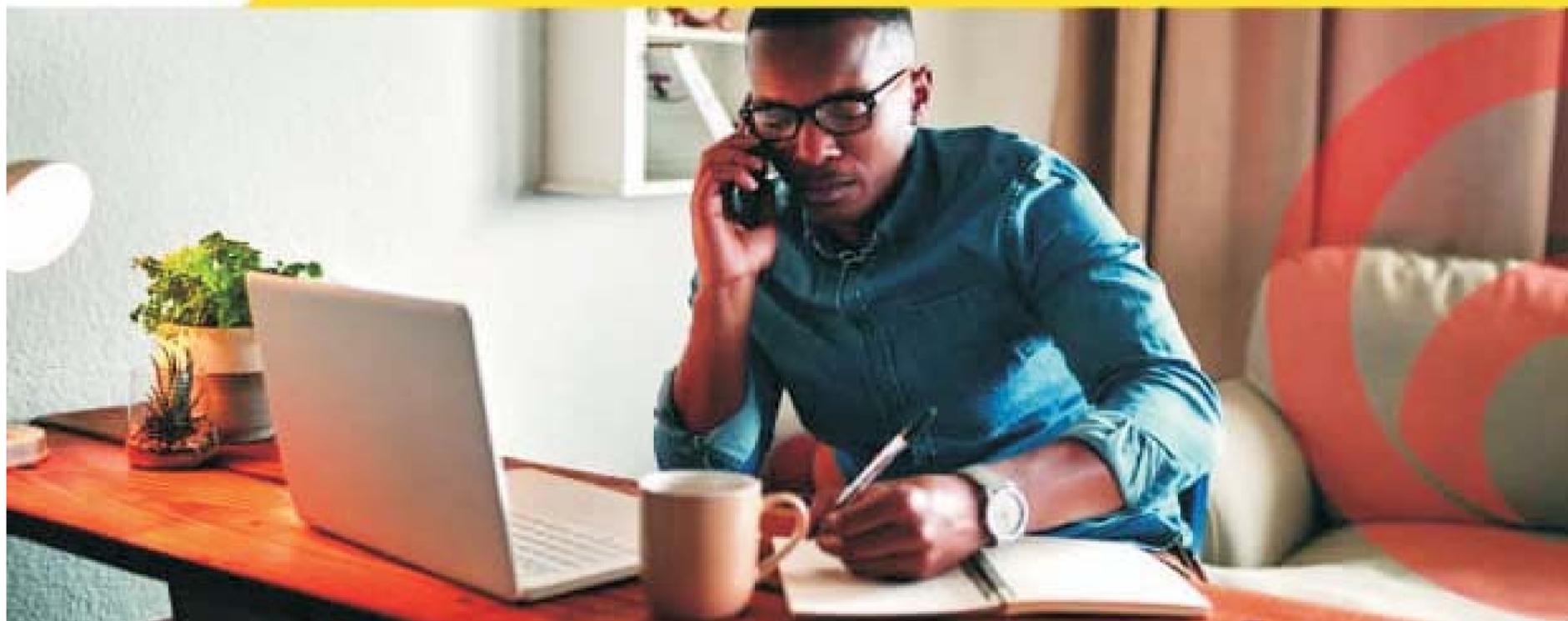
Fait à Lomé, le 16 mars 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHADJE



LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

.....
Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :

teletravail@togotelecom.tg

teletravail@togocom.tg

teletravail@togocel.tg



Togocel

Tgtmng



Togocel.tg

Togotelecom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg